



## **ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA CONFERENCE DE RIO + 20**

**THIES, 29 et 30 MARS 2012**

- Après plus de 50 ans d'indépendance nos pays et nos communautés traversent encore des difficultés économiques généralisées telles que la fermeture de nombreuses entreprises, la dégradation des conditions de vie des populations et l'accentuation de la pauvreté rurale et urbaine. Ce constat suscite des interrogations, de nombreuses inquiétudes par rapport à l'avenir et incite à renouveler d'urgence la réflexion sur le développement durable. La conférence de **Rio+20** consacrée à cette thématique **s'inscrit ainsi pleinement au cœur de l'actualité** et fait écho aux préoccupations des populations.
  
- Aussi, en partant des préoccupations d'intérêt général des femmes et hommes du Sénégal, le REFDAF, en partenariat avec WECF organise un atelier de réflexion sur les enjeux de développement équitable et durable et la sauvegarde des équilibres écologiques.
  
- **Les objectifs du présent atelier** sont essentiellement de trois ordres :
  - de nous familiariser avec le concept de développement durable et les enjeux de la conférence de RIO + 20;
  - de faire le point sur notre perception des choses et nos pratiques quotidiennes et en dégager des priorités;

- et enfin d'envisager des solutions concrètes, en plus de celles que nous avons jusqu'ici tracées, pour améliorer de manière plus durable notre situation et celle de nos enfants.

## **THÉMATIQUES**

- 1. LES INTERROGATIONS ET LES ATTENTES DES GROUPEMENTS  
REFDAF POUR RIO + 20**
- 2. LES PRIORITES DES FEMMES SENEGALAISES EN MATIERE DE  
DEVELOPPEMENT DURABLE**
- 3. QUELLES FORMES D'ACTION COLLECTIVE METTRE EN PLACE  
ET QUELS TYPES DE SOUTIENS A ATTENDRE DE L'ÉTAT ET DES  
PARTENAIRES ?**

# **PROGRAMME**

## **JOURNEE DU 29 MARS**

### **MATINÉE :**

- |             |   |
|-------------|---|
| 9h00 - 9h30 | Accueil et mise en place des déléguées et invité (e)s   |
| 9h30 - 9h45 | Mot de Bienvenue de la Présidente du REFDAF Mme Madjiguène Cissé  |
| 9h45-10h30  | Introduction sur le Concept de Développement durable par Dr Antoine Mbengue - Consultant                  |
| 10h30-10h45 | Témoignages – préoccupations écologique, environnementale, développement durable – le contexte sénégalais |
| 12h30-14h30 | Pause Déjeuner  |

### **APRES-MIDI :**

- |               |   |
|---------------|---|
| 14h30 -15h30  | Débats  |
| 15h30 -16h30  | Groupes de travail sur les thématiques                                    |
| 16h30 - 17h00 | Restitution des groupes de travail  |
| 17h00 -18h00  | Séance Plénière de Conclusion – Adoption de la DECLARATION FINALE RIO +20 |
| 18h00 -18h30  | Cocktail de clôture   |

## **JOURNEE DU 30 MARS**

## MATIN

- |              |  |
|--------------|--|
| 9h00         | Départ de la délégation pour Popenguine  |
| 10h00        | Visite du site de Popenguine - Réalisations du Collectif des Femmes pour la protection de la Nature (COPRONAT) |
| 12h30- 14h00 | Pause Déjeuner   |
| 15h00        | Départ de la délégation  |
| 16h00        | Visite du Projet des femmes de Keur Mbaye Fall   |
| 18Hh00       | Fin de l'Atelier   |

## **PARTICIPANT( E ) S**

- \* Groupements de Femmes du REFDAF venant des 12 régions du Sénégal
- \* Public invité de la société civile et du milieu associatif
- \* Représentant du ministère de l'environnement
- \* Presse

# Compte Rendu de l'Atelier d'information et de sensibilisation sur le Sommet Rio+20

PARTIE INTRODUCTIVE PRÉSENTÉE PAR LE DR ANTOINE MBENGUE

*Concept de développement durable, défis et initiatives dans la perspective de Rio+20*

## 1. Déroulement des travaux du premier jour

Le premier jour de l'atelier (29 mars) était consacré aux aspects théoriques et aux questions relatives à la conférence de Rio+20 ainsi qu'aux témoignages sur le développement durable, tandis que le deuxième jour était dédié aux visites de terrain.

### 1.1. Aspects théoriques sur le développement durable et enjeux de la conférence Rio + 20

Pour introduire ce volet, il a été demandé au Dr Antoine Mbengue, consultant en Environnement et Aménagement du territoire, de faire un exposé sur le thème suivant :

« *Concept de développement durable, défis et initiatives dans la perspective de Rio+20* ».

L'exposé de Monsieur Mbengue dont le texte est joint en annexe porte essentiellement sur les points suivants :

- Historique et concept de développement durable :

**Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs** ». Celui-ci intègre deux considérations :

- la satisfaction des besoins essentiels et plus précisément ceux des populations les plus démunies qui doivent constituer la priorité du développement et
- le respect de la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.
- Quelques exemples d'actions de développement non durable : des exemples pris à l'intérieur du Sénégal comme dans plusieurs pays africains ;
- Les Eléments et les conditions du développement durable, à savoir :
  - ✓ **L'économie**, qui vise la satisfaction des besoins économiques des populations,
  - ✓ **L'environnement**, pour tenir compte des capacités de celui-ci dans le court et le long terme (on parle alors de capacité de charge),

- ✓ Et le **social**, qui associe la prise en compte des besoins sociaux, mais aussi l'acceptation et la participation des populations dans leur grande majorité, notamment des plus démunies.

Une bonne stratégie en matière de développement durable va reposer sur **l'équilibre entre ces trois composantes**.

- La Conférence des Nations Unies sur le développement durable "Rio + 20"

**Son Objectif** : faire le point sur le chemin parcouru depuis Rio 1992 et proposer de nouvelles orientations et de nouveaux concepts pour une meilleure gestion de l'environnement.

**Les Thèmes principaux de la conférence :**

- La lutte contre **la pauvreté**, en s'appuyant sur **l'économie verte, c'est-à-dire celle qui ne dégrade pas l'environnement**.
- le **cadre institutionnel** pour le développement durable.

En plus de ces thèmes 8 (huit) priorités ont été retenues, priorités qui vont de la lutte contre la pauvreté à la bonne gouvernance, en passant par la l'autosuffisance, l'agriculture biologique et la gestion rationnelle de l'eau et la protection des océans (voir exposé joint).

- La Situation internationale et les défis à relever au niveau du Sénégal

Divers types de défis ont été relevés, tels :

- La dégradation des écosystèmes naturels et des services qu'ils rendent,
- Le changement climatique du fait de l'effet de serre (2 à 3 degrés) ;
- La croissance démographique rapide
- La crise économique et financière majeure, etc.
- Les actions à mener en matière de développement durable

Le consultant a présenté plusieurs exemples d'initiatives relatives au développement durable, initiatives portées surtout par des femmes, au Sénégal comme ailleurs en Afrique, notamment :

- l'agriculture biologique à Keur Mbaye Fall,
- la foresterie durable à Popenguine et autour de Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- l'aquaculture et la pêche responsable ;
- l'écotourisme impliquant les communautés locales (cas par exemple du parc du Djoudj au Sénégal et plus largement des pays d'Afrique de l'Est et du Sud) ;
- l'accès durable à l'énergie, à travers les sources d'énergie renouvelables,
- la gestion rationnelle de l'eau,

- la Gouvernance de l'Environnement
- etc.

En guise de recommandations le conférencier a suggéré au REFDAF de renforcer les capacités de ses membres, de développer à tous les niveaux des partenariats avec des organisations œuvrant dans le même domaine pour mener à bien des plaidoyers et des initiatives fécondes s'inscrivant dans le sens du développement durable.

## 1.2. Les témoignages

A la suite de l'exposé introductif, plusieurs témoignages ont été présentés pour diversifier les exemples et les enseignements à tirer de l'atelier. Il s'agit notamment de :

- **Témoignage 1 : GIE Fekke-Fath dans la localité de Keur Mbaye Fall**, présenté par Mme Bambi Dieng, présidente : traitement des déchets de poisson, maraîchage et micro-jardin (voir également la partie ci-dessous, consacrée aux visites de terrain)
- **Témoignage 2 : Le Collectif des G.I.E de femmes pour la Protection de la Nature et le développement durable (CO.PRO.NAT)**, dans la localité de Popenguine, présenté par Ousmane Badji représentant Madame Woulimata Thiaw, présidente : restauration des formations naturelles (forêts naturelles) et écotourisme.
- **Témoignage 3 : récupération et valorisation des déchets plastiques** à Grand Yoff et Ouakam, dans la banlieue dakaroise. Collecte, nettoyage des sachets plastiques et fabrication d'objets utilitaires comme des sacs, des chaussures, trousse de toilettes etc.

**Témoignage 4 : sécurité alimentaire : lutte contre la soudure et la dette**, présenté par Mme Mossane Ndour de l'ONG Agrécole -Sénégal, basé à Thiès : promotion de l'agriculture biologique, de la consommation des produits locaux et de caisses de solidarité, convention contre le gaspillage alimentaire.

**Témoignage 5 : Unité de récupération et valorisation des déchets plastiques**, présenté par madame Yacine Diop, Division Régionale de l'Environnement, Thiès. Récupération des sachets et objets plastiques, nettoyage, broyage et vente des grains aux industriels pour recyclage dans les processus de production.

A l'issue de son intervention, Mme Diop a **suggéré au REFDAF de prendre contact avec le Ministère de l'Environnement pour lui remettre les conclusions de l'atelier, notamment les attentes des femmes sénégalaises pour Rio + 20** , afin que celles-ci soient prises en compte par la délégation qui ira à ce sommet.

### 1.3. **Restitution des travaux de groupes**

Les thèmes proposés pour les travaux de groupes ont finalement été regroupés comme suit :

- Priorités & attentes par rapport à Rio + 20 ;
- Les actions collectives et les soutiens attendus des partenaires.

#### **Groupe 1. – Priorités & Attentes par rapport à Rio + 20**

##### **Priorités exprimées par les femmes :**

**Bambi Dieng, Dakar** : L'une des priorités pour les femmes de sa localité serait de mettre l'accent non seulement sur **la formation technique**, mais également sur **la formation en gestion et organisationnelle** afin de que la formation technique de base puisse être valorisée.

**Objectif ciblé** : Renforcement des capacités et appui en matière de bonne gouvernance par la gestion.

**Aïssatou Aïssa Thiam, Sedhiou/Casamance** : L'une des priorités est de prémunir les femmes de **moyens durables** (notamment par le renforcement des capacités) pour la **valorisation des produits locaux**, par la transformation et la commercialisation des produits cultivés.

**Objectif ciblé** : **Œuvrer pour la paix et la stabilité en Casamance** afin que les bailleurs puissent à nouveau prendre part aux projets de développement. Promouvoir la sécurité alimentaire par la commercialisation des produits.

**Mame Diaby, Velingara** : L'une des priorités dans sa région serait de promouvoir **l'accès des femmes** aux terres cultivables et à l'habitat.

**Objectif ciblé** : faire un plaidoyer pour l'accès des femmes à la terre

**Mme Kanouté, Dakar** : face à la forte mortalité maternelle et infantile, notamment dans les zones rurales, l'une des priorités serait **d'allier la santé maternelle et infantile au développement** et de promouvoir la **formation axée sur le genre et les droits des femmes**.

**Objectif ciblé** : revaloriser les droits et la protection de la femme

**Omar Diedhiou, Casamance** : L'une des priorités est une lutte effective contre la pauvreté par le biais de **financements solidaires** qui autonomisent les femmes, c'est-à-dire avec des taux d'intérêts beaucoup plus faibles que ceux en cours actuellement.

**Objectif ciblé** e : Rendre les femmes autonomes.

#### **Autres aspects à retenir :**

- Lutter contre la dé-classification des forêts protégées (exemple de la forêt classée de Mbao).
- Mettre fin au système d'accaparement des terres cultivables par les opérateurs privés.
- Faciliter l'accès à l'eau potable pour les communautés et l'eau douce pour valoriser les terres agricoles.
- Promouvoir le commerce équitable.
- Mettre **fin aux conflits et à l'instabilité au Sud du Sénégal et dans la sous région**.

#### **Attentes exprimées**

- La mise en œuvre d'une politique agricole conséquente prenant en compte les difficultés actuelles du milieu paysan, en particulier des femmes ;
- Développer un appui institutionnel conséquent pour la valorisation des produits locaux, production-transformation-commercialisation (système de crédit à conditions douces) ;
- Encourager l'investissement privé et associatif dans la production, la transformation et la commercialisation des produits locaux.
- Favoriser la création de véritables PME-PMI et l'entrepreneuriat féminin ;
- Inclure effectivement l'aspect genre dans les politiques de développement,
- Inclure les femmes dans tous les processus de prise de décision,
- Développer un système de financements solidaires (avec des taux de prêts inférieur à 5%) ou passer totalement à un système de financement solidaire.
- Associer la formation technique à la formation organisationnelle et en gestion

- Décentraliser la formation et mettre en place un système de suivi accompagnement
- Développer l'échange des bonnes pratiques, aux échelles locales, nationales, régionales et continentales.
- Mettre en œuvre une politique effective de gestion durable des ressources naturelles (exemple : plus de réserves communautaires autour des forêts classées)
- Responsabiliser les communautés à la protection de leur environnement (système de veille écologique, d'éducation environnementales, de sensibilisation à la bonne gestion de l'écosystème)
- Promouvoir des établissements humains durables.
  
- Appuyer la promotion **d'une paix durable au Sud du Sénégal et la stabilité dans la sous région ouest africaine**
- Vulgariser le respect de la résolution 1325 relative aux droits des femmes

## **Groupe 2 : Actions Collectives et soutien attendu des partenaires**

- Les formes d'actions collectives et les modes d'organisation à valoriser sont :
  - Des plaidoyers dans l'unité
  - Des mémorandums sur les priorités à soumettre aux partenaires locaux, étatiques et non gouvernementaux ;
  - Développer les réseaux pour l'échange de connaissances et d'expériences ;
  - Améliorer le cadre de vie en luttant contre les menaces sur la santé.
  
- Actions à développer au niveau local par les groupes de femmes
  - Formation en leadership en plus de la formation technique
  - Présence et reconnaissance des groupements de femmes dans chaque structure locale
  - Un système d'agrément beaucoup plus accessible aux groupements de femmes
  - Développer les mutuelles de santé,
  - Politiques de prise en charge des femmes en difficulté
  - Partenariat basé sur l'accès, le partage, l'avantage ;

## **I. DECLARATION DES FEMMES A L'INTENTION DES DECIDEURS PARTICIPANT AU SOMMET RIO + 20**

Nous appelons toutes les femmes du Sénégal à adopter **les principes suivants** :

**Après une journée de réflexion, d'échanges et de partage, nous les femmes des 12 régions du Sénégal, appartenant à divers groupements et ONG, avons retenu les principes suivants comme étant ceux que nous voulons apporter comme contribution à la rencontre de RIO + 20.**

- La terre ne nous appartient pas, elle nous a été léguée par nos enfants
- Le développement par l'association de la connaissance et de l'action : être responsable et faire appel à notre bon sens !
- Prendre son destin en main – Renforcer l'estime de soi – Se libérer par le travail
  
- Auto – financer notre développement. Compter d'abord sur nos propres forces
  
- Œuvrer pour le partage des bonnes pratiques entre groupements de femmes ;
  
- Travailler aujourd'hui pour construire demain
- Protéger son environnement – Toutes pour l'éco-veille citoyenne !
  
- Favoriser les énergies renouvelables – Lutter contre la pollution et le gaspillage ;
  
- Pour l'accès à l'eau potable et à l'eau productive pour toutes et tous
  
- La paix pour toutes – La paix pour toutes et tous comme préalable au développement durable

- Nous les femmes du Sénégal disons qu'il est possible de faire du développement durable une réalité

**Geum : Y Croire –Takku ligey :Travailler- Mugn : Persévérer -Am Ndam :Réussir !**

Des verbes ouoloff répétés par toutes les femmes et notés sous forme de slogans avec leur traduction

## **2. Journée du 30 mars (Visites de terrain)**

Comme prévu, celles-ci ont eu lieu à Popenguine, 50 km de Dakar et à Keur Mbaye Fall dans la banlieue de Dakar, à la lisière de la forêt classée de Mbao. Dans les deux cas, il s'agissait de s'enquérir sur le terrain d'expériences réussies en matière de développement durable et des enseignements à en tirer.

### **2.1. Visite de Popenguine**

Celle-ci a porté sur les réalisations du Collectif des G.I.E de femmes pour la Protection de la Nature et le développement durable (CO.PRO.NAT), dirigé par Madame Woulimata Thiaw.

#### **2.1.1. Déroulement de la visite**

Après le mot de bienvenue de la présidente du Collectif et la réponse de Mme Madjiguène Cissé Ndour, les discussions ont porté sur l'historique et les réalisations du COPRONAT ainsi que les leçons apprises de cette expérience.

Celle-ci a commencé en 1986, avec la création de la Réserve naturelle de Popenguine, dont le but était de réhabiliter les écosystèmes naturels très dégradés. Pour l'Etat, il s'agissait d'associer les populations à la gestion de cette réserve. En réponse, ce sont essentiellement les femmes qui ont agi, d'abord à travers le Regroupement des Femmes pour la Protection de la Nature (RFPPN, 1989) qui concernait seulement le village de Popenguine, ensuite le COPRONAT (1996) qui regroupe 8 villages et plus de 1550 femmes.

En termes de réalisations on peut relever :

- Le renforcement des capacités des femmes et des jeunes en matière de reboisement et de restauration des sols, etc. ;
- La réhabilitation de la réserve et des formations de mangrove de la lagune de Somone, grâce à des actions de reboisement, de construction de diguettes et d'alignements pierreux, de mise en défens et de régénération assistée,
- La création de bois de village et de jardins maraîchers pour les huit localités riveraines de la réserve,
- La construction d'un campement touristique géré par les femmes
- La mise en place de dépôts de gaz dans les 8 villages,
- La création d'une ligne de micro- crédit pour chacun des villages ;
- Etc.

Les discussions qui ont suivi ont porté, sur différents points :

- La sensibilisation, la mobilisation et l'organisation des femmes (en commissions spécialisées), le renforcement de capacités,

- Les difficultés rencontrées et les défis relevés,
- Le partenariat, les appuis et la coopération à l'échelle nationale et extérieure, etc.

### **2.1.2. Leçons apprises**

Il ressort de cette expérience les enseignements suivants :

- Le développement durable : une œuvre de longue haleine, avec une bonne dose d'abnégation,
- La nécessité de bien renforcer les capacités des acteurs,
- La nécessité de bien s'organiser et de bien responsabiliser des acteurs,
- La priorité aux objectifs communautaires et non au profit personnel,
- L'accès si possible aux centres de décision pour donner plus de chance à l'attente des objectifs.

Après cette séance de discussion, l'assistance s'est rendue sur le terrain pour constater *de visu* une partie des réalisations : site de reboisement et zone régénérée et leur impact sur la faune locale etc.

## **2.2. Visite à Keur Mbaye Fall**

### **2.2.1. Déroulement de la visite**

La visite a eu lieu vers 16 heures, sur le site même des réalisations du GIE des femmes **Fekké Fath** de Keur Mbaye Fall :

- Le périmètre maraîcher et le micro-jardin,
- L'unité de transformation des déchets de poissons et le poulailler.

Le GIE Fekké Fatha été créé en 1987. Après plusieurs initiatives et échecs, il s'est lancé dans la transformation des déchets de poissons . Par la suite, pour diversifier ses activités, il s'est lancé dans le maraîchage et l'élevage des poules et des moutons.

La transformation des déchets en farine de poisson a donné naissance à une petite unité de broyage gérée par les femmes aidées par une demi douzaine d'hommes recrutés comme employés et qui travaillent aussi au poulailler tout proche. Les sous- produits de l'unité de traitement des déchets de poisson et du poulailler sont déversés au final sur les parcelles du périmètre maraîcher pour en enrichir les sols.

Le périmètre maraîcher qui couvre environ deux hectares est divisé en deux parties :

- Les cultures sur champ qui constituent la majeure partie de l'exploitation et qui est entretenu par des employés hommes,

- Le micro-jardin constitué de plusieurs tables qui portent les cultures et qui est pris en charge totalement par les femmes.

Sur les deux sites, on relève les mêmes spéculations très diversifiées (tomates, oignons, navets, choux, betteraves, piments, aubergines etc.) pour tenir compte de la demande du marché et des saisons. Car la culture se déroule toute l'année et sans engrais chimiques, ni pesticides (agriculture biologique). Ce qui réduit sensiblement les coûts de production et accroît la durabilité de l'exploitation. Le principal problème est l'eau dont l'accès est encore insuffisant.

Enfin, il convient de signaler aussi que le GIE dispense aussi des formations en micro-jardinage au profit d'associations qui en font la demande.

Après l'exposé de la présidente du groupement, Madame Bambi Dieng sur l'historique du GIE, sur le fonctionnement et les difficultés, la discussion a porté sur :

- l'accès à la terre et la protection de la forêt classée de Mbao,
- les techniques de production,
- l'appui des partenaires nationaux et extérieurs etc.
- l'appui à la maternité de Keur Mbaye Fall, à travers le recours à des partenaires extérieurs pour améliorer la situation sanitaire de la population.

### **2.2.2. Enseignements**

Comme enseignements, on pourrait retenir :

- La persévérance et l'abnégation des membres du GIE malgré les difficultés rencontrées, ainsi que leur capacité d'adaptation et leur solidarité,
- La créativité des femmes et leur esprit d'initiative,
- Le professionnalisme des travailleurs et leur ouverture pour partager avec autrui ;
- Le souci d'améliorer la condition des femmes de la localité, notamment en matière de santé

**II. ANNEXES**

- **1 EXPOSE INTRODUCTIF DR MBENGUE**
- **2 LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER ET SIGNATURE**
- **3 BUDGET**
- **4 JUSTIFICATIFS DES DEPENSES**
- **5 PHOTOS**

**FAIT A DAKAR LE 30 MARS 2012**

**PRESIDENTE DU REFDAF MME MADJIGUENE CISSE**

## ANNEXES

### Annexe 1 : Exposé introductif de Dr Antoine MBENGUE

*Titre : « Concept de développement durable, défis et initiatives dans la perspective de Rio+20 »*

Avec les difficultés économiques généralisées que traversent nos pays et nos communautés, la fermeture de nombreuses entreprises, la dégradation des conditions de vie des populations, le développement de la pauvreté rurale et urbaine après plus de 50 ans d'indépendance, les interrogations voire les inquiétudes par rapport à l'avenir etc., la réflexion sur le développement durable vient bien à son heure et, de ce fait, **Rio+20 est pleinement au cœur de l'actualité**, puisque consacrée à cette thématique.

Cela étant, **les objectifs du présent atelier** seront essentiellement de nous aider à nous familiariser avec le concept de développement durable et les enjeux de la conférence de RIO + 20. Il s'agira également de nous aider à nous poser des questions sur notre perception des choses et sur nos pratiques quotidiennes, de nous interroger enfin sur ce que nous pouvons faire aujourd'hui pour améliorer la situation et aller vers un développement véritablement durable pour nous et pour nos enfants.

#### **1. Historique et concept de développement durable**

##### *1.1. Concepts de Croissance et de développement,*

Pendant longtemps, on a relevé une confusion entre les deux concepts, aussi il nous semble utile de définir ces deux termes, avant d'aller plus loin :

- **La croissance** évoque l'augmentation des revenus, des indicateurs économiques, sans tenir compte de la durabilité de la situation, de la participation de l'ensemble des segments de la société, de l'amélioration de la qualité de vie des populations, etc.
- **Le développement** intègre la croissance économique, mais met l'accent surtout sur l'amélioration générale des conditions des vies de la population, aux plans économique et social.

### *1.2. Politiques de développement pratiquées durant la période coloniale et les trois premières décennies des indépendances*

Commencées durant la période coloniale, les politiques dites de « développement » étaient caractérisées par des tentatives de transfert de modèles du Nord inadaptés aux conditions écologiques et culturelles de l'Afrique et l'ignorance des problèmes environnementaux aggravés par ces tentatives.

L'essentiel de ces efforts eut un impact négatif sur l'environnement qui compromit les quelques succès enregistrés au départ et la durabilité des résultats obtenus (Falloux et Talbot, 1992) : exemple cas du **Bassin Arachidier** sénégalais dans les années 1960 et 1970, **l'exploitation du bois en Côte d'Ivoire**, etc.

### *1.3. Genèse du concept de développement durable*

Sur mandat de l'Assemblée générale des Nations-Unies, la Commission sur l'Environnement et le Développement dirigée par Gro Harlem Brundtland (1) fut mise sur pied en 1983. Elle déposa son rapport en 1987, après 4 ans de travail. Ce document intitulé « **Notre avenir à tous** », insiste sur le concept du **Développement durable**, qui sera adopté et vulgarisé par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. Conférence qui a réuni 100 chefs d'Etat et de Gouvernement et 182 pays. Les différents pays présents à cette conférence se sont tous engagés à mettre en œuvre une stratégie de développement durable.

### *1.4. Définition du concept de développement durable :*

C'est le « **développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs** ». Il intègre deux considérations :

- la satisfaction des besoins essentiels et plus précisément ceux des populations les plus démunies qui doivent constituer la priorité du développement et

- le respect de la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

**A noter** : un proverbe du Cachemire qui illustre bien le concept du développement durable : « *la planète-terre ne nous est pas léguée par nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* ».

En 2002, l'ONU organise une autre conférence à Johannesburg (Afrique du Sud) consacrée au **développement durable** (Sommet Mondial sur le Développement durable – **SMDD**).

### *1.5. Quelques exemples d'actions de développement non durables*

- Culture de l'arachide à l'Ouest et au Centre du Sénégal, avec l'épuisement des sols du fait de l'abandon de la jachère et des pratiques traditionnelles de renouvellement de la fertilité des sols,
- Récolte des huîtres en coupant les racines du palétuvier porteur ;
- Surpêche, en ramassant les poissons non matures (les juvéniles et les alevins)
- Coupe du bois sans reboiser ou sans mise en défens,
- Création d'une aire protégée sans l'accord et la préparation (sensibilisation et formation) des populations riveraines ;
- Offrir un périmètre maraîcher aux populations, avec forage, sans implication ni formation de celles-ci à la gestion (maintenance, organisation pour l'exploitation, choix et conduite des opérations culturales, rudiments en matière de gestion financière ...) etc.

## **2. Eléments et conditions du développement durable**

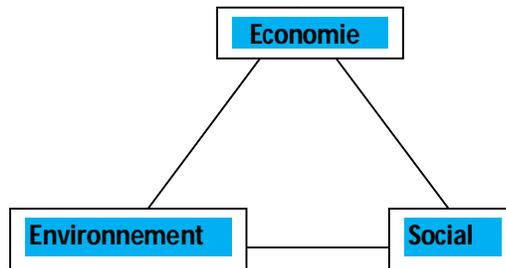
Il s'agit, comme ci-dessus évoqué, d'un « **développement économique soucieux de l'ordre social et respectueux des ressources et de l'environnement pour le grand bénéfice des générations actuelles et futures** ». En d'autres termes, pour être durable, le développement doit intégrer trois dimensions:

### **L'Économie, l'Environnement et le Social**

- **L'économie**, qui vise la satisfaction des besoins économiques des populations,
- **L'environnement**, pour tenir compte des capacités de celui dans le court et le long terme (on parle alors de capacité de charge),

- Et le **social**, qui associe la prise en compte des besoins sociaux, mais aussi l'acceptation et la participation des populations dans leur grande majorité, notamment des plus démunies.

Une bonne stratégie en matière de développement durable va reposer sur **l'équilibre entre ces trois dimensions**.



### 3. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable "Rio + 20".

**Objectif** : faire le point sur le chemin parcouru depuis Rio 1992 et proposer de nouvelles orientations et de nouveaux concepts pour une meilleure gestion de l'environnement.

#### Thèmes principaux :

- une **économie verte** dans le contexte du développement durable et **l'éradication de la pauvreté**,
- et le **cadre institutionnel** pour le développement durable.

En outre, **Sept (7) domaines prioritaires** ont été ciblés, sur lesquels la Conférence évaluera également les progrès vers un développement durable:

1° : Lutte contre la pauvreté, notamment par le biais d'emplois verts et la promotion de l'inclusion sociale

2° : La promotion de la sécurité alimentaire et l'agriculture durable

3° : La gestion rationnelle de l'eau

4° : L'accès à l'énergie, y compris à partir de sources renouvelables, ainsi que l'efficacité et la durabilité

5° : Des établissements humains durables

6° : La gestion des océans

7° : L'amélioration de la résilience et de la préparation face aux catastrophes ;

A ces domaines, il convient d'ajouter la **gouvernance de l'environnement**.

#### **4. Situation internationale et défis à relever au niveau du Sénégal**

Sans présager des résultats des travaux qui se dérouleront à Rio + 20, on peut toutefois relever quelques constats généralement admis et qui montrent que la **situation mondiale** ne s'est guère améliorée depuis Rio 1992 :

- Dégradation des écosystèmes naturels et des services qu'ils rendent,
- Changement climatique du fait de l'effet de serre (2 à 3 degrés) ;
- Croissance démographique rapide (7 milliards d'habitants sur la terre en fin 2011), en particulier dans les pays pauvres,
- Crise économique et financière majeure et réduction de l'aide au développement,
- Accroissement du chômage et de la pauvreté ;
- Augmentation de la faim (1 milliard de personnes touchées) ; alors que dans les pays développés 1,5 milliard de personnes sont considérées comme obèses, et qu'en Afrique 30 millions d'enfants meurent de sous-nutrition, chaque année ;
- Insuffisant accès à l'eau potable (plus d'1 milliard de personnes)

**Au Sénégal**, en plus de ces problèmes, la population et encore plus les femmes sont confrontées à :

- L'analphabétisme, et l'insuffisant accès à l'éducation secondaire et supérieure, et à la formation technique,
- Le défaut d'accès à la terre et l'insuffisant accès au crédit,
- Le contexte de mal gouvernance généralisée,
- Etc.

#### **5. Que faire en direction du développement durable ?**

Les suggestions qui sont faites ici partent des thèmes prioritaires de la conférence et s'inspirent des expériences vécues au Sénégal et/ ou dans plusieurs pays africains.

### **5.1. Lutte contre la pauvreté, notamment à travers des emplois verts et la promotion de l'inclusion sociale**

La pauvreté constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des Etats, et tend à s'aggraver, notamment en Afrique où sévissent la mal-gouvernance, l'analphabétisme, les catastrophes naturelles comme la sécheresse, les effets de la crise économique etc. Pour y faire face, différentes voies sont possibles, y compris la promotion d'emplois verts :

- l'agriculture biologique (ci-dessous) ;
- la foresterie durable, qui associe exploitation et renouvellement des formations forestières par reboisement et/ ou mise en défens, cas par exemple des forêts naturelles autour de Ouagadougou (Burkina Faso) ; ainsi que la valorisation efficiente des produits de la conservation (bois, fruits, miel etc.) ; exploitation de la mangrove dans le Sine Saloum (extraction des huîtres sans couper les racines des palétuviers) avec reboisement des palétuviers, etc.
- Aquaculture et pêche responsable ou intelligente (ci-dessous),
- Exploitation du sel, en veillant à la qualité des eaux des marais salants,
- Ecotourisme impliquant les communautés locales (cas par exemple du parc du Djoudj au Sénégal et plus largement des pays d'Afrique de l'Est et du Sud) ; concept d'éco-guide et d'éco-garde ;
- Artisanat ou PME/PMI basés sur l'énergie éolienne ou solaire ou sur la fabrication de fourneaux améliorés pour réduire la quantité de bois brûlé, etc.

Pour être durable cependant, la création d'emplois doit s'accompagner de la mise en place d'un dispositif institutionnel de soutien efficace et de formes d'organisation appropriées et inclusives : par exemple : institutions de microcrédit et de renforcement des capacités, mise en place de GIE etc.

### **5.2. La promotion de la sécurité alimentaire et l'agriculture durable**

La promotion de la sécurité alimentaire peut passer par plusieurs voies : l'agriculture durable, la pêche responsable, l'aquaculture, l'élevage familial adapté au milieu local etc.

- **L'Agriculture biologique** peut être pratiquée sous forme d'activités agro- sylvicoles associant par exemple le maraichage et la plantation d'arbres, utilisant l'eau de manière efficiente et des engrais organiques et procédant aussi à l'intégration harmonieuse et synergiques des cultures (*ENDA Tiers Monde*). Egalement par des techniques de défense et restauration des sols (DRS) qui améliorent sensiblement les rendements (ex. Burkina Faso : Zay, alignements pierreux, diguettes, haies vives, bandes d'arbres etc.) ;
- **la pêche responsable ou intelligente** : c'est une forme de pêche, sélective par les espèces pêchées et la taille des sujets, soucieuse de la durabilité grâce à l'observation du repos biologique, ainsi qu'une meilleure valorisation et commercialisation des produits pêchés.
- **L'aquaculture**, au niveau des points d'eau pérennes (rivières et retenues), permet de disposer de sources de protéines et de revenus précieux, impliquant les populations locales dont dépend la pérennité. En l'absence d'activités de pêche classique, elle peut constituer un excellent substitut à celle-ci.
- **Le développement de l'élevage familial** peut être fait avec l'appui de microcrédit et de conseils. Les sous- produits contribueraient au développement de l'agriculture (enrichissement des sols) et, d'un autre côté, les animaux profiteraient aussi des sous produits agricoles.
- **La promotion de produits agricoles locaux.** Pour être durables, la production locale comme le maraîchage associé à l'arboriculture et l'élevage familial ou l'exploitation des produits forestiers devra être soutenue par une véritable politique de promotion qui peut passer par :
  - ✓ L'organisation des circuits de commercialisation,
  - ✓ La transformation artisanale ou industrielle ;
  - ✓ La mise en place de structures de conservation,
  - ✓ L'octroi de lignes de crédits, etc.

Autrement, on risque d'assister à des pertes qui peuvent décourager les producteurs. Toutefois, pour amener les autorités ou les partenaires à les soutenir, ces derniers gagneraient à s'organiser en associations et à mener des plaidoyers auprès de ceux-ci, en cas de nécessité.

### 5.3. Accès durable à l'énergie

Selon les situations, plusieurs axes peuvent être explorés :

- Amélioration de l'efficacité énergétique (fourneaux améliorés, sous différentes formes, etc., économies d'énergie à travers des supports à faible niveau de consommation etc.)
- Développement d'énergies renouvelables (solaire, pour la cuisson et la conservation des aliments et l'éclairage ; éolienne pour la production agricole etc.),
- Expérimentation du biogaz (à titre de test) pour la valorisation des déchets organiques ou les eaux usées,
- Plantation de bois villageois et promotion de mises en défens pour restaurer le couvert végétal. Dans ce domaine, plusieurs expériences pourraient être évoquées : les réalisations du Collectif des Femmes pour la protection de la Nature (COPRONAT) autour de Popenguine et de la Somone , de l'ONG ADT-Gert autour de Thiéo et de Kissane, entre Sindia et Thiès, les opérations menées à l'entrée de Mont Roland, etc.

#### **5.4. Etablissements humains durables**

Dans ce domaine, plusieurs actions sont envisageables, notamment :

- Plaider pour des établissements humains planifiés (lotissement, alignement des quartiers et des villages) ;
- Promouvoir l'hygiène du cadre de vie (ramassage et recyclage des ordures, éducation à l'hygiène, à l'environnement, à la santé etc.).
- Plaider pour l'accès aux services sociaux de base : infrastructures d'eau potable et d'assainissement, électrification rurale pour l'éclairage publique et domestique, infrastructures sanitaires et scolaires, etc.

#### **5.5. Amélioration de la résilience et de la préparation face aux catastrophes**

- **Les Types de catastrophes naturelles** auxquelles notre pays est de plus en plus confronté sont : les sécheresses qui sont étroitement associées à la désertification, les inondations qui affectent surtout les milieux urbains, l'érosion côtière qui touche surtout la côte sud, la salinisation des terres qui menace une bonne partie de la zone côtière, etc. La plupart de ces phénomènes sont associés au changement climatique et à l'action humaine.

- **Les actions suggérées** pour faire face à ces catastrophes sont de plusieurs ordres, notamment:
- **Actions relatives à la sécheresse / désertification** : renforcement des capacités en matière de reboisement et mises en défens, choix d'espèces adaptées à la sécheresse (savoirs autochtones et ceux issus de la recherche), techniques de DRS etc.
- **Actions relatives aux inondations** : identification de sites non inondables, formation en plaidoyer pour solliciter l'intervention des pouvoirs publics en cas d'inondations, notamment pour des investissements hors de portée des populations, aménagement du territoire etc.
- **Actions relatives à l'érosion côtière et à la protection des océans** : renforcement des capacités en matière de protection et reboisement de la mangrove / fixation des dunes, sensibilisation contre l'extraction des matériaux de plage (sable) sur les sites sensibles, etc.

#### **5.6. La gestion rationnelle de l'eau**

L'importance de l'eau pour la vie et le développement n'est plus à démontrer. On relève cependant un recul croissant de cette ressource du fait du gaspillage et de la pollution. Au niveau des populations plusieurs actions peuvent être initiées, pour faire face à la situation, actions du reste qui sont connues pour la plupart :

- Plaider pour un accès plus large des populations à l'eau potable, cela afin de réduire la corvée d'eau qui empêche de nombreuses femmes de mener des activités productives et les filles d'aller à l'école ;
- Eviter le gaspillage et économiser l'eau tant au niveau de la collecte qu'à celui de la consommation,
- Eviter de polluer l'eau (puits, transport et conservation).
- Retenir les eaux pluviales dans les habitations (par exemple, impluvium chez les Diolas), dans des bassins de rétention ou des petits barrages, etc.
- L'agriculture utilisant 70% des ressources en eau mobilisées, adopter des techniques agricoles peu consommatrices en eau (goutte à goutte modèle TIPPA mis au point en Israël et qui est associé à des formes d'organisation des populations efficaces).

#### **5.7. La gestion des océans**

Quoiqu'ils constituent plus de 97 % des ressources en eau de la planète, les océans sont aujourd'hui menacés par divers facteurs comme la pollution et la surexploitation des ressources biologiques qu'ils abritent. Pour y faire face, plusieurs programmes intergouvernementaux ont été mis en place, mais leur efficacité reste très discutable. La lutte pour la préservation des océans n'est cependant pas du seul ressort des Etats, les communautés locales et les individus y ont aussi une part de responsabilité. A ce titre, les actions à mener sont de divers ordres :

- Eviter la pollution par les rejets d'eaux usées et des déchets de toutes sortes,
- Œuvrer pour la pêche responsable et la constitution de chaînes de froid pour améliorer les conditions de conservation des ressources halieutiques et de ce fait atténuer l'effort de pêche ;
- Plaider auprès des gouvernants pour réduire l'action dévastatrice des bateaux étrangers, etc.

### **5.8. Gouvernance de l'Environnement**

La faiblesse des progrès enregistrés dans la préservation de l'environnement est imputable pour une large part à la façon dont l'environnement et ses ressources ont été gérés et continue d'être géré par nos Etats. En effet, le mode de gouvernance mis en place dans la plupart des pays :

- Accorde une faible place aux populations et aux acteurs non- étatiques,
- Manque de volonté politique (faible application des lois et règlements),
- Sont des actions à courte vue (absence de vision à long terme) ;
- Accorde une faible place à la recherche et à l'innovation,
- Ignore les savoirs autochtones, etc.

A vrai dire, pour l'efficacité de l'action, il y a lieu de repenser le mode de gouvernance de l'environnement pour tenir compte des insuffisances ci-dessus et développer une synergie féconde entre les acteurs. Pour ce faire, et dans le but de se faire entendre des pouvoirs publics, le REFDAF, comme toutes les structures de cette nature, devrait rechercher des partenariats avec des organisations non gouvernementales et locales (ONG, Associations, collectivités locales, etc.) travaillant dans les mêmes domaines, dans le but de mener des plaidoyers et des actions de terrain qui portent. Cela nécessitera bien entendu des actions de sensibilisation, d'alphabétisation fonctionnelle et de formation des membres.

## **6. Conclusion**

A travers l'exposé ci-dessus, nous avons vu le long cheminement qui a mené au concept de développement durable et son fondement basé sur son ancrage plus large au triptyque environnement – économie et social et la participation de l'ensemble des acteurs. Par conséquent, il est devenu de ce fait incontournable et on ne saurait parler aujourd'hui d'un développement autre que durable.

Toutefois, la mise en œuvre du concept pose problème et à lire les rapports élaborés depuis 1992 sur le développement dans nos pays, on est tenté de se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une utopie ? D'où l'actualité de la conférence de Rio+20, qui permettra probablement d'identifier d'autres voies, d'autres stratégies !

Cependant, en passant en revue nombre d'initiatives menées ça et là dans nos pays, dans beaucoup de cas à petite échelle et impliquant pleinement les populations, on est porté à croire qu'une autre approche du développement est possible et c'est peut être dans cette direction qu'il convient de regarder. Mais nous savons tous que ces expériences pour être étendues à grande échelle et toucher durablement le plus grand nombre et en particulier les plus démunis, il va falloir passer par des programmes hardis de sensibilisation, de formation et d'organisation qui devront mobiliser tous les acteurs concernés et d'importantes ressources financières. Ce qui n'est pas une mince affaire, au regard des nombreux défis de taille que nous avons évoqués plus haut.

*Dr Antoine MBENGUE,*  
*Consultant en Environnement et Aménagement du Territoire*  
[antoinembengue5@yahoo.fr](mailto:antoinembengue5@yahoo.fr)

**Annexe 2 :**